

## Inventaire

### Les sources subies

les antennes-relais de téléphonie mobile, le WIMAX, la WI-FI ou le téléphone DECT des voisins, et bientôt les nouveaux compteurs eau, gaz, électricité.

### Les sources choisies

le téléphone portable, le téléphone DECT, la WI-FI, le blue-tooth...

### Les alertes

Depuis l'appel de Fribourg, en 2002, de 1200 médecins Allemands, les mises en garde de médecins et scientifiques indépendants se multiplient.

### Les études

En 2007, le rapport Bioinitiative, compilation de 1500 études, a confirmé leurs craintes. En 2012, 1800 nouvelles études y ont été ajoutées. L'étude REFLEX a permis de constater que le rayonnement des téléphones portables casse l'ADN des cellules.

### Les effets immédiats ou différés pour les personnes électro hypersensibles :

réveils nocturnes, vertiges, maux de tête, crises d'épilepsie, troubles de la vision, acouphènes, douleurs dorsales, problèmes de concentration et de mémoire, arythmie. ....

### Les effets à long terme pour tous :

maladies neurologiques, maladies cancéreuses ( leucémies, tumeurs au cerveau etc)

### 27 mai 2011 : la résolution 1815 du Conseil de l'Europe préconise :

**8.1.2.** de revoir les fondements scientifiques des normes actuelles d'exposition aux CEM fixées par la commission internationale pour la protection contre les rayonnements non ionisants ( ICNIRP, ) qui présentent de graves faiblesses et d'appliquer le principe "ALARA", c'est à dire le niveau le plus faible raisonnablement possible.

**8.2.2.** de fixer un seuil de prévention pour les niveaux d'exposition à long terme, aux micro-ondes en intérieur, conformément au principe de précaution, ne dépassant pas 0,6 V/m et de le ramener à moyen terme à 0,2 V/m...

**31 mai 2011 :** le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), a classé les champs électromagnétiques de radiofréquences comme potentiellement cancérogènes pour l'homme (Groupe 2B).

**9 février 2015.** la loi Abeille interdit le Wi-Fi dans les crèches et garderies, et prône la sobriété de l'exposition aux- champs électro-magnétiques.

La France autorise des expositions à 41,58 et 61 V/m, les scientifiques indépendants préconisent 0,6 V/m maximum, la téléphonie VOCALE passe à soit 0,001 V/m.

### Que Faire ?

Voir les conseils en page intérieure, rester vigilant et réactif, informer, fédérer.

NB : Un bien immobilier situé près d'une antenne-relais perd 30% de sa valeur

Mars 2019 : imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



ASSOCIATION NATIONALE POUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DANS LES TECHNOLOGIES SANS FIL

## LE PROGRÈS ET LA SANTÉ C'EST POSSIBLE !

**Et pourtant, les ondes des téléphones portables, téléphones sans fil, Wi-Fi, antennes-relais, tablettes... compteurs/capteurs : Linky, Gaspar, Aquarius nuisent à notre santé et à celle de nos enfants.**



Elles provoquent :

**Maux de têtes, acouphènes.**

**Insomnies, grandes fatigues.**

**Troubles de la concentration.**

**Troubles cardiaques, hyperactivité.**

**Pathologies plus graves à long terme.**



*L'OMS a classé les ondes électromagnétiques dans le groupe 2B Cancérogènes probables*

**Protégeons nos enfants de l'idéologie du sans fil.**

Pour nous contacter : [contact@robinstoits.org](mailto:contact@robinstoits.org)

Pour s'informer : <http://www.robinstoits.org/>

<http://robinstoits-midipy.org>

Pour localiser les antennes, cartoradio : <http://www.cartoradio.fr/>